

Site AUTOUR DE BREHAT – Conditions Générales de vente et location de bateau de plaisance ou co-navigation.

ARTICLE 1 – Objet

La société AUTOUR DE BREHAT propose un service de location ou co-navigation avec d'une part, la location d'un bateau de plaisance et d'autre part, les services éventuels d'un skipper bénévole et édite un site internet www.autourdebrehat.fr destiné à procéder à la planification d'une sortie en mer autour de Bréhat dans le cadre de cette location ou co-navigation.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet d'encadrer l'accès et les modalités d'utilisation du Site, de définir les modalités de réservation, de location du bateau et, le cas échéant, de prestation d'un skipper bénévole à titre gratuit. (co-navigation)

Il est expressément reconnu par toute personne utilisant le Site que la société

AUTOUR DE BREHAT n'est partie à aucun accord, contrat ou relation contractuelle, de quelque nature que ce soit, conclu avec ou entre les Utilisateurs de son site .

En cochant la case « J'ai lu et je valide les CGU », l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance et accepté l'intégralité des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

ARTICLE 2 – Définitions et description du service

2.1 Définitions

Dans les présentes,

« AUTOUR DE BREHAT », entreprise individuelle dont le siège social est Le Port Clos – 22870 Ile de Bréhat, immatriculée au RCS Saint Briec sous le numéro SIREN 923621924 a la signification qui lui est donnée à l'article 1 ci-dessus ;

« CGU » désigne les présentes Conditions Générales d'Utilisation ;

« Client » désigne toute personne physique ayant effectué un pré-paiement pour bénéficier d'une sortie en mer en tant que locataire, d'une location ou d'une co-navigation.

« Commande » désigne l'opération par laquelle le Client réserve une location ou co-navigation auprès de AUTOUR DE BREHAT et qui emporte l'obligation pour le Client de payer à terme le prix afférent à la sortie en mer ;

« Lien de paiement » désigne l'adresse URL où l'utilisateur finalisera le paiement du prix de sa commande

« Place » désigne la ou les place(s) réservée(s) par le Client

« Prestations » désigne la ou les prestation(s) de location ou co-navigation souscrite(s) par le Client

« Prix » désigne, pour une location ou co-navigation, le prix payé par le Client, hors carburant, via un lien de paiement, au moment de la validation de la Commande.

« Réservation » a le sens qui lui est donné à l'article 3 ci-dessous ;

« Services » désigne l'ensemble des services rendus par AUTOUR DE BREHAT par l'intermédiaire du Site ;

« Site » désigne le site internet accessible à l'adresse www.autourdebrehat.fr et a le sens qui lui est donné à l'article 1, ci-dessus ;

« Trajet » désigne des sorties en mer présentées sur le Site

« Utilisateur » désigne (i) toute personne utilisant les services proposés sur le Site ou (ii) le client ayant réservé et payé une sortie en mer par l'intermédiaire d'un Lien de paiement .

2.2 Description du service

a – Location du bateau

Le Propriétaire met à disposition du Client un bateau de plaisance conforme à la description suivante :

- Nom du bateau : Baron

- Type de bateau : Cap camarat 615 WA
- Immatriculation : PL B 68625
- Capacité maximale : 6 personnes dont le skipper
- Équipements fournis : matériel de sécurité réglementaire

b – Prestation de skipper professionnel indépendant

La location du bateau se fait sans skipper. Toutefois, si le Client ne possède pas les compétences ou les autorisations nécessaires pour manœuvrer le bateau, il est libre de faire appel à un skipper indépendant.

Le Propriétaire peut dans le cadre de la co-navigation, recommander un skipper bénévole qualifié, dont la prestation fera l'objet d'un contrat distinct conclu directement entre le Client et le Skipper.

Le contrat de location du bateau de plaisance et le cas échéant, le contrat de skipper seront adressés par mail au locataire au moment de la validation de la commande ainsi qu'un document d'information sur ces contrats.

c - Conditions d'utilisation du bateau

Le Locataire s'engage à :

- ✓ Respecter les règles de navigation en vigueur.

✓ Ne pas dépasser la capacité maximale autorisée du bateau.

✓ Restituer le bateau à l'heure et à l'endroit convenus.

Clause importante :

Le Locataire est seul responsable de la conduite et de la sécurité du bateau, sauf s'il choisit de faire appel à un skipper indépendant.

d – Obligations du Locataire

Le Locataire certifie :

✓ Être âgé de 18 ans ou plus.

✓ Être titulaire du permis bateau requis pour le type d'embarcation louée.

✓ Être en pleine capacité physique et mentale pour assumer la responsabilité du bateau.

e – Responsabilités

e.1 – Responsabilité du Propriétaire

Le Propriétaire déclare que le bateau est assuré en responsabilité civile pour les dommages pouvant être causés à des tiers.

e.2 – Responsabilité du Locataire

Le Locataire est responsable :

- Des dégâts causés au bateau en raison d'une mauvaise utilisation ou d'une négligence.

- Des frais liés à la perte ou au vol d'équipements fournis.

- Du choix du skipper

e.3 – Responsabilité du Skipper

Le skipper agit à titre de prestataire indépendant et est seul responsable de la sécurité et de la conduite du bateau pendant sa prestation.

Il doit être à jour de sa visite médicale et posséder le diplôme requis pour la sortie effectuée en co-navigation.

Sa mission se limite à la manœuvre et à la sécurité du bateau.

Il ne prend aucune responsabilité quant aux décisions du locataire concernant la navigation, les destinations, les escales ou les activités annexes quelles qu'elles soient .

La prestation du skipper est optionnelle et indépendante de la location du bateau.

f – Restitution du bateau

Le bateau doit être restitué dans le même état qu'au départ, avec le niveau de carburant initial ou à défaut un forfait de 80€ sera appliqué. (essence 98)

En cas de retard non justifié, des frais supplémentaires pourront être appliqués à hauteur de 45€ /heure.

g – Force majeure

Le Propriétaire ne pourra être tenu responsable d'une annulation ou d'un retard lié à un événement indépendant de sa volonté (météo dangereuse, panne imprévisible, etc.).

h – Litiges et droit applicable

En cas de litige, une solution à l'amiable sera recherchée en priorité. À défaut d'accord, le litige sera soumis à la juridiction compétente du domicile du Propriétaire.

i – Validation des CGU

En cochant la case lors de la réservation en ligne, le Locataire reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes CGU y compris les modalités de fonctionnement suivantes (paragraphe j) au sujet des différents contrats de location

j - Modalités de fonctionnement

Lors de la validation de la Commande le contrat de location de bateau de plaisance et le contrat de prestation de skipper sont adressés par mail au Client ainsi qu'un document d'information sur ces contrats.

ARTICLE 3 – Utilisation des services, réservation et paiement

3.1 Utilisation du site

L'utilisation du Site est réservée aux personnes physiques âgées de 18 ans ou plus. Toute utilisation du Site par une personne mineure est strictement interdite. En accédant ou utilisant le Site, l'Utilisateur déclare et garantit avoir 18 ans ou plus.

AUTOURDEBREHAT a mis en place un système de planification de sorties en mer.

Lorsqu'un Utilisateur est intéressé par un Trajet, il peut effectuer une demande de Réservation en

complétant le formulaire de contact disponible en ligne sur le site www.autourdebrehat.fr

Pour ce faire, l'Utilisateur doit remplir l'ensemble des champs obligatoires figurant sur le formulaire de contact et avoir lu et accepté les présentes CGU.

AUTOURDEBREHAT propose de planifier une sortie en mer pour un Trajet donné par l'intermédiaire du Site.

À l'occasion de la planification, l'Utilisateur s'engage à fournir des informations personnelles exactes et conformes à la réalité et à les mettre à jour en avertissant AUTOURDEBREHAT, afin d'en garantir la pertinence et l'exactitude tout au long de sa relation contractuelle avec AUTOURDEBREHAT afin d'établir une Réservation correspondant à ses besoins.

AUTOURDEBREHAT procède à l'envoi d'un lien de prépaiement pour valider la réservation de l'Utilisateur.

3.2 Réservation

Au moment de la Réservation, l'Utilisateur, via le lien, procède à un pré-paiement correspondant

au montant nécessaire pour valider la réservation (45 euros). Le montant global du Trajet sera défini en fonction des critères choisis. Après vérification du pré-paiement par AUTOUREBREHAT et validation de la Réservation par AUTOUREBREHAT selon les conditions requises et stipulées sur le Site, l'Utilisateur reçoit une confirmation de Commande par email.

À compter de la confirmation de la Commande, AUTOUREBREHAT transmet à l'Utilisateur les informations relatives au point de rendez-vous.

AUTOUREBREHAT attire l'attention de l'Utilisateur sur le fait qu'il peut advenir que la sortie en soit impossible pour des raisons pratiques, climatiques, météorologiques, de pic saisonnier ou cas de force majeure.

Toute utilisation des Services par l'Utilisateur est nominative. L'Utilisateur doit correspondre à l'identité communiquée à AUTOUREBREHAT

En outre, le Site est exclusivement destiné à la réservation de Place(s) pour des personnes physiques. Il est donc interdit de réserver une Place pour le transport d'un objet, colis, d'un animal voyageant seul ou tout élément matériel.

3.3 – Prix et modalités de paiement

Le tarif de la location communiqué par AUTOUREBREHAT comprend :

- ✓ La mise à disposition du bateau à la date et heure convenues.
- ✓ Les équipements de sécurité réglementaires.

Le prix ne comprend pas :

- ✗ Le carburant, qui reste à la charge du Locataire.

ARTICLE 4 - Conditions financières

L'accès au Site est gratuit. En revanche, la Réservation est payante dans les conditions décrites ci-dessous.

En utilisant le Site pour planifier un Trajet avec Réservation, l'Utilisateur confie à AUTOUREBREHAT un mandat d'encaissement du montant de la Commande en son nom et pour son compte.

Par conséquent, dans le cadre du Trajet, et après acceptation définitive de la Réservation, AUTOUREBREHAT encaisse une somme correspondant aux frais de pré-réservation (45 euros).

La totalité de la somme versée par l'Utilisateur sera effectuée le jour même de la sortie en mer et

déposée sur un compte détenu par AUTOUREBREHAT dédié au paiement des Utilisateurs du Site.

L'Utilisateur reconnaît et accepte qu'aucune des sommes perçues par AUTOUREBREHAT en son nom et pour son compte n'emporte droit à intérêts. L'Utilisateur accepte de répondre avec diligence à toute demande de AUTOUREBREHAT et plus généralement de toute autorité

administrative ou judiciaire compétente en particulier en matière de prévention ou la lutte contre le blanchiment. Notamment, il accepte de fournir, sur simple demande, tout justificatif d'adresse et/ou

d'identité utile.

En l'absence de réponse de la part de l'Utilisateur à ces demandes, AUTOUREBREHAT pourra prendre toute mesure qui lui semblera appropriée notamment le gel des sommes versées et/ou la résiliation des présentes CGU.

Le paiement de toute Commande s'effectue en espèces, par carte bancaire ou par voie de paiement sécurisé via Wero ou autre solution sms de transfert d'argent.

Aucune réalisation de Prestation n'intervient avant le paiement effectif et intégral du prix du ou des Trajets sélectionnés par le Client. Si le paiement présente une irrégularité, est incomplet ou s'il

n'est pas effectué pour une quelconque raison imputable au Client, la Commande est immédiatement annulée sans possibilité de remboursement des frais de pré-réservation. (45 euros)

La validation de la Commande se matérialise par l'envoi d'un premier courrier électronique à

destination du Client reprenant les détails de la Réservation.

Le Client est invité à vérifier le paramétrage de la boîte de réception de son adresse de courrier électronique et notamment à s'assurer que le courrier électronique de validation n'est pas placé directement parmi les courriers indésirables.

La validation de la Commande est considérée comme définitive à l'envoi du courrier électronique à

destination du Client reprenant les détails de la Commande validée par AUTOURDEBREHAT.

En conséquence, une fois confirmée et acceptée par AUTOURDEBREHAT, dans les conditions ci-dessus décrites, la Commande n'est pas modifiable.

Toute modification donnera lieu à une annulation dans les conditions décrites ci-après à l'article 6.

Il est de la responsabilité du Client de s'assurer du choix adéquat des Prestations au regard de ses

besoins et de ses attentes. L'exactitude des Informations Personnelles saisies par le Client est de la responsabilité de ce dernier sauf en cas de défaillance avérée de AUTOURDEBREHAT dans le cadre de la collecte, la conservation ou la protection de ces Informations Personnelles.

ARTICLE 5 - Finalité non commerciale et non professionnelle par les Utilisateurs du Site

L'Utilisateur s'engage à n'utiliser les Services et le Site que pour planifier une sortie en mer à titre non professionnel et non commercial.

ARTICLE 6 - Politique d'annulation

6-1. Modalités de remboursement en cas d'annulation

L'annulation d'une Place d'un Trajet par le Client après la confirmation de Commande est soumise

aux stipulations ci-après :

– En cas d'annulation imputable à AUTOURDEBREHAT, le Client est remboursé de la totalité de la

somme qu'il a versée.

– En cas d'annulation imputable au Client :

– Si le Client annule plus de 72 heures avant l'heure prévue pour le départ telle que mentionnée dans sa Commande, le Client est remboursé de la totalité du montant de sa Commande ;

– Si le Client annule moins de 72 heures avant l'heure prévue pour le départ, telle que mentionnée

dans sa Commande, le Client est remboursé du montant de sa Commande diminué d'une somme

correspondant à 20 % de ce montant, laquelle demeure acquise à AUTOURDEBREHAT au titre du préjudice subi ;

Si le Client annule dans l'heure ou après l'heure prévue pour le départ, telle que mentionnée dans sa Commande, ou s'il ne se présente pas au lieu de rendez-vous au plus tard dans un délai de 15 minutes à compter de l'heure convenue, aucun remboursement n'est effectué.

Lorsque l'annulation intervient avant le départ et du fait du Client, la ou les Places annulé(e)s par

le Client pour ledit Trajet sont de plein droit remises à la disposition d'autres Utilisateurs pouvant

les réserver en ligne et en conséquence soumises aux conditions des présentes CGU.

AUTOURDEBREHAT apprécie à sa seule discrétion, sur la base des éléments à sa disposition, la légitimité des demandes de remboursement qu'elle reçoit.

En cas de mauvaises conditions météorologiques avérées, un report ou un remboursement intégral pourra être proposé.

6-2. Droit de rétractation

En acceptant les présentes CGU, le Client accepte expressément que le Contrat entre lui et AUTOURDEBREHAT consistant en la planification d'une sortie en mer soit exécuté

avant l'expiration du délai de rétractation dès la confirmation de Réservation et renonce

expressément à son droit de rétractation, conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 7- Comportement des Utilisateurs du Site

7-1. Engagement de tous les Utilisateurs du Site

L'Utilisateur reconnaît être seul responsable du respect de l'ensemble des lois, règlements et obligations applicables à son utilisation du Site.

Par ailleurs, en utilisant le Site et lors du ou des Trajets, il s'engage à :

- (i) ne pas utiliser le Site à des fins professionnelles, commerciales ou lucratives
- (ii) ne transmettre à AUTOURDEBREHAT aucune information fausse, trompeuse, mensongère ou frauduleuse ;
- (iii) ne pas porter atteinte aux droits et à l'image de AUTOURDEBREHAT, notamment à ses droits de propriété intellectuelle ;
- (iv) ne pas tenter de contourner le système de réservation en ligne du Site ;

–(v) ne pas accepter ou effectuer un paiement en dehors du Site ;

–(vi) se conformer aux présentes CGU.

7- 2. Engagement lors d'un Trajet

Lorsque l'Utilisateur utilise le Site en tant que Client dans le cadre d'un Trajet, il s'engage à :

–(i) adopter un comportement convenable au cours du Trajet ;

–(ii) respecter le navire et sa propreté ;

–(iii) en cas d'empêchement, en informer sans délai AUTOURDEBREHAT ;

–(iv) attendre le navire sur le lieu de rencontre convenu au moins 15 minutes au-delà de l'heure
convenue ;